Madame, Monsieur,

J'aimerais exprimer mon opinion dans le cadre de l'enquête publique du projet Paris-Saclay.

Sur la forme : le système des réunions et des cahiers me semble insuffisant pour recueillir efficacement les opinions. Il exige en effet d'être disponible à des heures précises, généralement inaccessibles aux actifs, sans garantir un débat efficace ni la prise en compte des arguments. Le système de courriels ne permet pas de consulter les autres contributions. Pour permettre à toutes les opinions de s'échanger sans contrainte de temps ni d'horaire et dans une démarche d'échange posé, il me semble utile de généraliser l'emploi des outils numériques, comme des forums organisés, selon l'exemple de https://contribuez.cnnumerique.fr/ . De nombreux logiciels disponibles à la location sur internet le permettent à moindre coût.

Sur le fond ensuite :

- Se méfier des architectes qui ignorent les réalités rurales et, comme des sous-mariniers, lâchés en plein champs, ont le vertige des grands espaces. Les erreurs d'urbanisme passées sont bien visibles dans la région. les meilleures terres agricoles de France ont été sacrifiées pour construire d'une part, d'immenses lotissement labyrinthes où chacun a son petit jardin, sa petite voiture et sa petite maison mais où les commerces sont rares, les espaces naturels très éloignés et les transports en commun inefficaces, d'autre part, des quartiers de tour et de barres au milieu de pelouses ou sur dalle sans transport. Il est permis de contester le projet de Paris-Saclay mais, puisqu'il va se faire, il importe de tirer les leçons du passé.
- Pour un cadre de vie agréable, il faut des quartiers moyennement denses, proches de la nature et où les déplacements soient limités. Pour cela, il faut des transports fréquents et proches, donc une densité de construction relativement élevée, proche des arrêts. Le modèle, déjà expérimenté à Palaiseau et ailleurs, du pâté de maison de 5 étages avec jardin de 2500m2 en son centre, me semble à retenir. Il faut également de grandes surfaces naturelles et agricoles, de dizaines voire centaines d'hectares d'un seul tenant, où les habitants puissent se détendre et trouver une agriculture viable. Il faut, enfin, un mélange, à des distances de quelques centaines de mètre, de lieux de travail, d'équipement, de commerces et d'habitations. Ces idées sont celles qui ont mené inconsciemment à la création des villes anciennes, où l'énergie et les transports étaient rares.
- Réciproquement, pour que des espaces naturels soient préservés, il faut que le métro les évite. L'arrêt à Saclay plutôt qu'à St Martin (en doublon avec les lignes de bus) est à la fois un surcoût, une menace pour la nature et une dégradation du temps de transport. L'arrêt de Saclay doit être déplacé à côté de Soleil.
- un arrêt de métro tous les 1 à 2 km est un bon compromis entre vitesse et desserte. Un arrêt à Camille Claudel (3km de Massy-Palaiseau) me semble hautement souhaitable.
- dans les quartiers déjà construits, les immeubles comportent assez de places de parking en sous-sol pour qu'on fasse respecter, dans la rue, les règles de stationnement.